



Province de Luxembourg

idelux

idelux
FINANCES

AIVE

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE NOUVELLE ENTREPRISE D'ECONOMIE SOCIALE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Depuis 2001, une expérience pilote de collecte et de remise en état d'encombrants réutilisables a été mise sur pied sur trois parcs à conteneurs du Secteur Assainissement du Groupe des Intercommunales IDELUX – IDELUX FINANCES - AIVE. Cette expérience, menée en partenariat avec la Province de Luxembourg (APES), l'asbl N.G.E. 2000 et certains CPAS luxembourgeois, avait pour objectif principal d'assurer la formation et l'insertion professionnelle de personnes en situation de précarité et ce, par la mise en place d'une structure d'économie sociale. Cette expérience aboutit aujourd'hui à la création de SITELUX, une nouvelle entreprise à finalité sociale.

Une activité de réinsertion sociale

L'objectif principal de la création de SITELUX est d'assurer l'insertion socio-professionnelle de personnes en situation précaire dans le secteur environnemental. Les obligations de reprises de plus en plus nombreuses (DEEE, pneus,...) sont autant d'opportunité de remettre au travail ces personnes.

Depuis le démarrage du projet, 22 personnes ont été occupées dans le cadre de l'expérience pilote dont 4 personnes se sont vues proposer un emploi définitif auprès des différents partenaires. Les autres ouvriers « article 60 » ont, suite à cette activité, retrouvé l'entièreté de leurs droits sociaux.

SITELUX, en tant qu'entreprise d'insertion, pourra bénéficier de différentes subventions qui permettront de financer l'engagement de personnes telles qu'un accompagnateur social, un responsable technique, une secrétaire et un ouvrier qualifié.

Une activité bénéfique pour l'environnement

L'activité « Sitelux » portait au départ sur la collecte et la remise en état d'encombrants ainsi que sur le tri des déchets d'équipements électriques et électroniques (RECUPEL).

En terme de vente, en 2001 et 2002, 436 articles ont été vendus à des personnes du public cible des CPAS partenaires.

En terme de recyclage, l'activité RECUPEL a permis de collecter et d'expédier vers les usines de démantèlement, plus de 20.000 pièces de gros matériels électroménagers (écrans, frigos, « gros blancs ») ainsi que 480 tonnes de petits électroménagers. Toutes ces quantités ont donc été soustraites à la mise en centre

d'enfouissement technique, ce qui répond à la volonté de tous de limiter au maximum les déchets dit « ultimes ».

Le chiffre d'affaires relatif à l'activité RECUPEL devrait permettre de couvrir les frais de fonctionnement de l'effectif affecté à cette activité.

D'autres activités pourraient encore être confiées à SITELUX par l'intercommunale IDELUX, dans le cadre de la reconversion du site de RECYBOIS en un centre d'économie sociale actif dans le secteur de l'environnement. Les activités telles que RECYTYRE, la collecte des déchets d'emballages chez les personnes à mobilité réduite, la collecte sélective des encombrants valorisables sont actuellement envisagées.

Les recettes générées au travers de l'obligation de reprise au « coût réel et complet » par les producteurs/importateurs des déchets d'équipements électriques et électroniques et des pneus doivent couvrir les frais correspondant à ces activités confiées à SITELUX.